

Oloron – Mauléon

Les élus du CSE prennent acte du projet de création d'un multisite à Oloron-Sainte-Marie avec passage de l'agence de Mauléon-Licharre en agence vitrine.

Les élus du CSE tiennent à souligner l'importance du maintien d'une présence bancaire en zone rurale avec l'agence de Mauléon.

Les élus du CSE regrettent que les équipes de proximité n'aient pas été associées en amont à la réflexion malgré leur parfaite connaissance du territoire. Le passage en agence vitrine reste souvent l'antichambre d'une fermeture progressive et suscite une forte inquiétude sur la pérennité de l'activité à moyen terme.

Cette réorganisation s'accompagne de la suppression de deux postes : un poste de directeur d'agence et un poste de chargé de clientèle particuliers, faisant passer les effectifs globaux de 12 à 10 ETP. Cette réduction interroge fortement sur la capacité à maintenir la qualité de service, la proximité commerciale et des conditions de travail satisfaisantes avec des portefeuilles de clients au maximum des nouveaux standards.

Les élus du CSE alertent sur la distance importante entre les 2 agences, générant de potentiels risques routiers. Un repositionnement clair des 2 salariés impactés devra faire partie intégrante du projet permettant de préserver leur équilibre vie privée vie professionnelle et aussi la réalisation des projets professionnels construits de longue date.

Les élus du CSE alertent également sur la charge de travail importante qui pèsera sur le nouveau directeur multisite Oloron / Mauléon, avec le pilotage simultané de deux structures aux réalités territoriales différentes. Cette organisation fait peser un risque opérationnel réel : perte de réactivité managériale, affaiblissement du suivi commercial, dégradation de l'accompagnement des équipes et augmentation des risques psychosociaux.

Les élus du CSE seront attentifs à ce que la taille du portefeuille du DA dans cette agence de 10 ETP multisite ne dépasse pas la taille présentée de 32 pro actifs et que les postes vacants le cas échéant soient rapidement pourvus.

Les élus du CSE alertent enfin sur l'accroissement de la taille des portefeuilles part avec un risque de surcharge de travail pour l'ensemble des équipes restantes, de perte de clientèle et de dégradation de la relation de proximité avec les clients.

Les élus du CSE demandent à la Direction un bilan complet à 1 an portant sur les impacts commerciaux, humains et organisationnels (attrition clients, PNB, effectifs, conditions de travail, mobilités et charge de travail, absence de fermeture programmée à moyen terme). Sous réserve de ces engagements, les élus émettent un avis réservé sur ce projet.